



LE DÉPARTEMENT
SE MOBILISE

**STOP AUX
VIOLENCES
INTRAFAMILIALES**

Vous êtes victime ?
En parler pour tout changer !

Victime ou témoin
**APPELEZ LE
3919***

* Appel anonyme et gratuit
accessible 24h/24 et 7j/7



Tout ce qu'il faut savoir
en cas de violence

Nord
Le Département est là

INFOS SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Vous avez peur dans votre couple. Il y a des violences à la maison. Votre partenaire vous humilie et vous insulte. Depuis votre rencontre, vous êtes de plus en plus isolé(e). Votre partenaire vous prive de vos ressources. Vous avez dû arrêter de travailler à sa demande. Il vous menace et vous oblige à avoir des rapports sexuels.

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces situations, vous êtes victime de violences dans le couple, les professionnels du département vous croient et sont là pour vous aider.

Toutes les formes de violence (physiques, verbales, sexuelles ou économiques) sont interdites par la loi et les personnes qui commettent des violences encourent des sanctions judiciaires pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Administratives (priver la personne de ses papiers : carte vitale, passeport...)

Psychologiques & verbales (harcèlement moral, insultes, menaces, dévalorisation, cris)

Formes de violences

Numériques (diffusion d'image ou de vidéos dégradantes pour l'autre)

Physiques (coups et blessures sur les victimes adultes et enfants)

Économiques (contrôle du compte en banque et des ressources du couple)

Sexuelles (agression sexuelle, viol, chantage sexuelle)

Toute victime signalant des violences par son partenaire intime, quel que soit son âge peut bénéficier d'une protection et être accompagnée par les services sociaux et les associations spécialisées.

Toutes ces démarches sont anonymes, gratuites et confidentielles. Merci de votre confiance, vous avez beaucoup de courage d'en parler.

VOUS SÉCURISER

La fin de la relation est un moment critique où les violences peuvent s'intensifier. Être accompagné(e) est d'autant plus important.

Anticiper son départ et mettre en place certaines démarches est souvent difficile. Écoutez-vous, faites ce que vous pouvez. Voici quelques conseils qui pourraient vous être utiles.

POUR PRÉPARER VOTRE DÉPART

Prenez contact et conseil auprès de structures spécialisées. Ces conseils peuvent être juridiques, sociaux ou médicaux. Des personnes pourront **vous écouter**, vous aider à trouver des solutions à vos difficultés et vous accompagner dans vos décisions.

Mettez à l'abri vos documents importants : photographier vos documents avec votre téléphone, conservez-les sur une clé USB, une boîte E-mail dont l'auteur n'a pas connaissance, le site Mémos de Vie, envoyez-les à une personne de confiance ou au CCAS de votre commune, etc.)

<https://memo-de-vie.org/>
le site ne laisse pas de traces dans votre historique
et peut être quitté rapidement.

STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

POUR PRÉPARER VOTRE DÉPART

Signalez votre départ à la police ou la gendarmerie par main courante (vos nouvelles coordonnées resteront confidentielles), expliquant que vous partez avec les enfants.

Si c'est possible, mettez en sécurité les enfants chez des personnes de confiance, ou expliquez-leurs comment se mettre en sécurité auprès de voisins ou appeler la police.

LA PLAINTÉ

Déposez plainte en commissariat ou gendarmerie ou sur <https://www.service-public.fr/cmi>

Vous pouvez être accompagnée d'une personne de confiance ou demander à être accompagnée par un intervenant social en gendarmerie ou commissariat (ISCG).

Personne ne peut refuser votre plainte pour violences conjugales

(article 15-3 du Code de procédure pénale.)

INFOS ET CONTACTS ISCG

ISC – Commissariat de Cambrai
Julie DEQUECKER
intervenant-social-cambrai@interieur.gouv.fr
06 42 89 66 36 / 06 60 30 77 47

ISG – Brigades de Caudry, Le Cateau-Cambrésis
Perrine OTTMANN
perrine.ottmann-dauverchain@gendarmerie.interieur.gouv.fr
06 11 25 52 89

ISG – Brigade de Cambrai et Solesmes
Anne-Charlotte BANCOURT
Anne-Charlotte.bancourt@gendarmerie.interieur.gouv.fr
07 89 05 81 38

Les associations

spécialisées

CIDFF Nord / Territoires (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)

19 rue du 8 mai 1945
59400 Cambrai
03 20 70 22 18
cidffillemetropole@gmail.com

HAVRE / Service d'écoute SOLVEIG

13 rue du Chemin Vert
59360 Le Cateau-Cambrésis
06 69 63 21 54
referentviolencesconjugales@asso-havre.fr

SOLFA / Accueil de jour Simone

30 rue de la cloche
59500 Douai
03 27 98 05 98 / 07 66 12 09 20
ajsimone@asso-solfa.fr

Aide aux victimes

Prim'toit / Service d'aide aux victimes

14 rue Froissart
59400 Cambrai
03 27 78 42 00
sav.cambrai@primtoit.org

Certificat médical

Centre Hospitalier de Douai / Unité médico-judiciaire

Rue de Cambrai
59507 Douai
03 27 94 70 00

Centre Hospitalier de Valenciennes / Unités Médico-judiciaires

Rez-de chaussée de l'hôpital Jean Bernard
114 avenue Desandrouin
59322 Valenciennes
03 27 14 34 54

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Avesnes les Aubert / Solesmes

25 rue Paul Vaillant-Couturier
59129 Avesnes-les-Aubert
☎ 03 59 73 36 50

Cambrai Marcoing

29 rue Saint Georges
59402 Cambrai
☎ 03 59 73 37 00

Caudry Le Cateau

80 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59540 Caudry
☎ 03 59 73 39 20